

Pas encore d'affectation au lycée ?

Pas de panique, des solutions existent !

Tu n'es pas seul !

Tu peux être accompagné par ton établissement d'origine ou par le CIO de ton secteur.

<https://www.ac-clermont.fr/centres-d-information-et-d-orientation-124571>

Les tours suivants d'affectation

Une nouvelle chance !

Début juillet, début septembre et mi-septembre, tu peux **candidater sur les places encore disponibles**

- dans des lycées publics de l'éducation nationale
- dans les lycées publics de l'enseignement agricole

Contacte ton établissement ou le CIO pour connaître la liste des places vacantes.

Tu seras accompagné pour formuler tes nouveaux vœux.



Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Une voie d'avenir, concrète et valorisante !

Obtenir un diplôme reconnu (CAP, Bac Professionnel)

Travailler en entreprise pour acquérir de l'expérience

Être rémunéré pendant ta formation

Pour plus d'informations :

[Destination apprentissage – O'reka](#)

<https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>



À propos des lycées privés

Si tu as pour projet d'intégrer une **formation en lycée privé sous contrat avec l'éducation nationale ou l'agriculture**, **contacte directement l'établissement** pour te renseigner. En effet, à partir de juillet leur procédure d'admission ne passe plus par Affelnet.